

LA FLEUR QUE JE PRÉFÈRE

Les fleurs ont disparu; toutes ont penché leur belle tête sous la pesanteur de l'inquiétude; mais, avant que toute trace de leur beauté soit effacée de ma mémoire, je veux un peu parler de celle qui a su captiver mon amitié. Quoi, dira-t-on, s'attache-t-elle à une fleur qui n'a d'existence qu'un matin... En voici la raison: les choses qui se ressemblent s'attirent mutuellement; et la fleur et la jeune fille n'ont-elles pas des existences analogues?... La fleur ne s'épanouit sous l'influence du soleil que pour mourir, frappée par les rayons brûlants de ce même soleil. La jeune fille ne s'épanouit sous l'influence de la grâce que pour mourir à elle-même par un bienfait spécial de cette même grâce. Toutes deux ne naissent que pour mourir; toutes deux aussi doivent laisser après elle un parfum suave: la fleur, par les molécules qui s'échappent de sa corolle; la jeune fille, par les bons exemples qu'on dit produire ses vertus.

Je me suis un peu écartée de mon sujet, mais qu'on me le pardonne, puisque je regrette ma prolixité et que je reviens sur mes pas: "à tout péché miséricorde."

La fleur que je préfère est, poétiquement appelée, en Bretagne: la voile de la Vierge. Elle coûte peu et plat à tout le monde... Elle sourit au riche dans ses palais somptueux; à l'artiste avec ses pincesaux; au reclus dans sa prison, et au pauvre dans sa misérable chaumière.

La tige du volubilis s'élève comme la prière; sa corolle s'étend comme les bienfaits de Dieu, et l'oiseau fit dans son calice, petite urne où il puise la force nécessaire à sa voix pour chanter les louanges de son Créateur. La jeune fille s'abrite devant son rideau et peut ainsi échapper aux regards profanes...

J'ai rencontré, un jour, à....., une jeune fille, pauvre et seule, belle et sage, et n'ayant que le nécessaire pour subvenir aux besoins de son humble position. Un jour d'orage, le vent déchira la tapisserie de sa fenêtre. Elle en fut profondément déolée, car ce n'était pas seulement une perte matérielle, c'était encore une alarme pour sa candeur. Dans cette extrémité, elle prie, et, aussitôt, elle est inspirée. Elle court à sa cassette et, emportant son trésor, se rend au marché, achète un volubilis, et, de retour, elle installe son jardin suspendu. Au printemps, le soleil avait brodé assez de fleurs pour qu'elle pût broder à son tour, sans craindre les rayons brûlants du soleil pour son teint et les regards indiscrets pour son cœur. Un an après, la jeune fille entra dans une communauté: le voile de Vierge était devenu voile de Religieuse et ce dernier couvrait désormais deux destinées: l'une fragile, la jeunesse; l'autre durable, le boulier.

Mlle JOSÉPHINE WELLS.

STÉNOGRAPHIE et TACHYGRAPHIE

La sténographie, c'est-à-dire l'art d'écrire par abréviations aussi vite que l'on parle, existe depuis des siècles. L'historien Dion en attribue l'invention à Mécène, favori d'Auguste. Saint Jérôme, qui en parle, croit avec plus de fondement que l'art d'écrire en notes ou abréviations fut inventé par Tiron, affranchi de Cicéron, qui l'employa toujours à écrire ses harangues, de là le nom de notes *tironiennes*, qu'on donna à certaines notes abrévatives, venues de l'antiquité, et usitées au moyen âge. Au reste, Tiron vivait encore quand Mécène mourut. Suctone, parlant de Jules César, peut être cité en faveur de l'opinion de saint Jérôme; car il dit que les harangues de César, et principalement son oraison pour Métellus, avaient été si négligemment recueillies par les

copistes, qu'Auguste prétendait qu'elles n'étaient pas reconnaissables; et probablement Mécène, soit pour complaire à son maître, soit par son ordre, favorisa autant qu'il le put l'art d'écrire ces notes et ceux qui l'exerçaient.

Ce fut, en effet, sous le règne d'Auguste que les écrivains par notes prirent ou reçurent le nom d'*actuarii*, parce qu'ils rédigeaient tous les actes publics. Le nombre des actnaires, qu'un appelait aussi *notaires*, augmenta considérablement sous les successeurs d'Auguste, et leur profession, recevant chaque jour des attributions nouvelles, finit par devenir honorable et en même temps lucrative. Ils écrivient les dépositions des témoins, les procédures judiciaires, les délibérations du sénat, et ils le faisaient si fidèlement et avec tant d'exactitude que leurs actes offraient mot pour mot les mêmes paroles qui avaient été prononcées par les avocats et les juges.

Le rang des notaires était réglé suivant la nature des fonctions qu'ils remplissaient et la qualité de ceux auprès de qui ils les exerçaient. Ceux de l'empereur avaient la première place; venaient ensuite ceux des consuls et des proconsuls, des préfets, des juges, etc. C'est à ces notaires que nous devons les Actes des Martyrs; ce sont des procès-verbaux de tortures, d'interrogatoires et des supplices; et ces actes sont authentiques d'abord par la qualité de ceux qui les écrivient, ensuite parce qu'ils étaient écrits au fur et à mesure de l'exécution, et qu'ils ne devaient omettre aucune circonstance.

Les évêques se servaient aussi des actnaires pour écrire leurs lettres pastorales et pour rédiger les actes des conciles. Les orateurs, les professeurs, les historiens, etc., ne pouvaient pas se passer d'actnaires. Ordinairement c'étaient leurs propres affranchis. Plin l'Ancien, dans ses voyages, avait toujours auprès de lui ses tablettes et son notaire. Origène avait jusqu'à sept notaires qui se relayaient continuellement pour écrire sous sa dictée.

Aumien Marcellin dit que cet art était si commun, que les filles mêmes l'apprenaient. L'empereur Titus, dit Suctone, prenait plaisir à sténographier lorsqu'il était encore jeune.

L'art des actnaires se complétait par celui des *antiquaires* ou *libraires*. On appelait ainsi ceux qui transcrivaient en belle écriture courante les écrits des premiers.

Après la chute de l'empire romain, renversé par les barbares du Nord, l'art d'écrire en abréviations fut d'abord négligé, et bientôt à peu près abandonné. À quoi aurait-il servi, quand il n'y avait plus ni orateur ni tribune publique? Ce ne fut guère qu'après la renaissance des lettres et vers la fin du XVI^e siècle, qu'il fut de nouveau question de cet art. Alde Manuce, fils de Paul, fit même un traité spécial des notes ou abréviations des anciens.

Dans le XVIII^e siècle, et principalement à l'époque de la révolution, on fit revivre l'art d'écrire en abréviations. Ce n'était que par le secours des tachygraphes qu'on pouvait répéter mot à mot les discours de la tribune, surtout s'ils étaient improvisés. Depuis cette époque l'art a fait des progrès, et l'on est convenu de certains signes qui équivalent à des mots ou à des portions de mots. L'ancienne méthode consistait à mettre les mots en abrégé, elle pouvait être moins expéditive, mais elle était peut-être plus exacte.

Aujourd'hui, nous ne croyons pas que la sténographie-Duployé, système que le STÉNOGRAPHE CANADIEN propage, ne soit surpassée, vu qu'elle s'adapte à toutes les langues.

Le mot tachygraphie est formé de deux mots grecs: *tachus*, rapide, et *graphis*, écrire.